

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 18 juin 2026**

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Nombre de voix des 22 membres titulaires | 60         |
| Nombre de voix titulaires présents       | 42         |
| Nombre de voix suppléants présents       | 1          |
| Nombre de voix pour les pouvoirs         | 6          |
| Nombre de voix total                     | 49         |
| Date de la convocation                   | 10/06/2026 |
| Certifié exécutoire le                   | 22/06/2026 |
| Date d'affichage                         | 22/06/2026 |
| Envoyé en préfecture le                  | 23/06/2026 |

**CS-42/26**

Le Comité Syndical s'est réuni le jeudi dix-huit juin deux mille vingt-six à neuf heures quarante-cinq, en salle de réunion du pôle tourisme du Syndicat à Auphelle 87470 Peyrat le Château, sous la présidence de M. JUSTINIEN Rémi, Président.

Monsieur Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

**Membres Titulaires présents avec vote :** M. BUYS Anthony (1 voix), M. DARBON Alain (5 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DELEFOSSE Laurent (1 voix), M. DENIZOU Jean Pierre (1 voix), Mme DUBOIS Barbara (1 Voix), M. DURRIEU Michel (5 voix), M.

FERRAND Marc (1 voix), M. JUSTINIEN Rémi (5 voix), M. LAFRIQUE Philippe (5 voix), Mme LAPORTE Martine (1 voix), Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix), Mme NICOUX Renée (3 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), Mme SIMONET Valérie (3 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix)

**Membres suppléants présents avec vote :** Mme DALLIERE ROZENFELD Lolita (1 voix)

**Membres suppléants présents sans vote :** Mme MAZAUD WITTMANN Marie France, M. VERLINDEN Denis

**Membres excusés :** M. PAGES Jean Louis (5 voix) donne pouvoir à M. JUSTINIEN Rémi, M. DUMONT ST PRIEST Hubert (1 voix) représenté, M. LULEK Michel (1 voix) donne pouvoir à M. SIMONS Benjamin,

**Membres absents :** M. GUERIN Guillaume (5 voix), Mme LATUS Marion (5 voix), M. LEGER Jean-Luc (3 voix),

---

**Délibération CS.42-26 Débat d'orientation budgétaire**

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors de la séance du 6 février 2026. Aucune délibération n'ayant été prise, monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir acter le fait que les éléments financiers et les projets 2026 ont bien fait l'objet d'un débat lors de la présentation du comité syndical de février 2026, soit un mois avant le vote des budgets primitifs

**Le comité syndical, après en avoir délibéré à 49 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :**

- acte que le comité syndical du 6 février a fait l'objet d'un débat d'orientation budgétaire 2026, avant le vote du budget primitif du 6 mars 2026.

Fait à Beaumont du Lac,

Le 22/06/2026

Monsieur Le Président Rémi JUSTINIEN

